

Rapport d'activités 2015

Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace

Assemblée Générale de l'Ariena - 24 mai 2016



© Pierre Bichwiller/Ariena

Edito

Depuis 2015, nous nous préparons à intégrer une “grande région” et à saisir l’opportunité que nous offre cette restructuration territoriale et l’ouverture vers de nouveaux horizons.

Tout changement amène à opérer des bilans, revisiter la pertinence des organisations en place et à engager la créativité pour imaginer le futur.

Nous entamons le rapprochement avec les structures d’éducation à la nature et à l’environnement des territoires ainsi regroupés et nous retrouvons à penser l’avenir que nous voulons construire ensemble.

Les différences de fonctionnement d’une structuration à l’autre alimentent et enrichissent ces réflexions indispensables face à ce changement en profondeur. Nous restons attachés à notre identité associative, base des valeurs que nous souhaitons continuer à porter, tout en œuvrant à trouver un mode opératoire qui permettra de respecter chaque entité.

Nous réaffirmons notre engagement associatif à poursuivre l’accompagnement des politiques publiques dans le domaine de l’éducation à la nature et à l’environnement et souhaitons garantir aux habitants du territoire, aux collectivités locales, aux établissements scolaires et de loisir ainsi qu’aux organismes socio-économiques notre présence à leurs côtés.

La tâche est d’ampleur et nous y mettons à la fois nos énergies et notre confiance d’arriver à rassembler nos originalités, nos richesses et nos différences.

Anne-Marie Schaff
Présidente de l’Ariena



**Association régionale
pour l’initiation
à l’environnement
et à la nature en Alsace**

6 route de Bergheim
67600 Sélestat

03 88 58 38 48

info@ariena.org

ariena.org

Ariena Alsace

Sommaire

Edito

Une association régionale

- Organisation et fonctionnementpages 4 et 5
- Partenairespage 6
- Le réseau Arienapage 7
- Ressources & domaines d’actionpage 8

Actions 2015

- **ANIMER** et mobiliser un réseaupages 10 et 11
- **ACCOMPAGNER** les associations, les partenaires et les projetspages 12 et 13
- **COOPÉRER**, s’ouvrir à d’autres et mutualiserpages 14 et 15
- **SORTIR** : promouvoir une pédagogie en pleine naturepages 16 et 17
- **FORMER** les professionnels de l’animation naturepages 18 et 19
- **INNOVER** en s’appuyant sur la capacité d’initiative des associationspages 20 et 21

Enjeux et perspectivespages 22 et 23

une association régionale



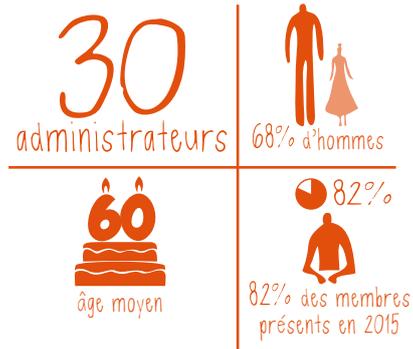
organisation & fonctionnement

Depuis sa création en 1977, le projet de l'Ariena est porté par des administrateurs bénévoles qui indiquent le cap à suivre, tout en veillant au respect de l'objet, des valeurs et du projet associatif. Représentants d'associations, de collectivités et d'instances régionales, ils veillent à la bonne mise en oeuvre du projet régional de l'Ariena en s'appuyant sur les compétences de son équipe salariée. Cette complémentarité et la répartition des rôles entre bénévoles et salariés contribuent au bon fonctionnement et à la dynamique impulsée par l'Ariena.

Gouvernance de l'Ariena par les administrateurs bénévoles



© Marie-Hélène Bath/Ariena



Le cadre statutaire

Statuts modifiés par l'AGE du 23/09/2013
Charte d'adhésion et de participation au réseau associatif de l'Ariena adoptée par l'AG du 01/06/2007
Règlement intérieur modifié le 03/04/2014

Les instances

Assemblée générale	Bureau	
	Conseil d'administration	Commission Agrément
	15 membres de droit (Région Alsace, CÉSER, PNR, Départements 67 et 68, Alsace Nature)	- Agrée les membres et en assure le suivi - Veille à l'équilibre du fonctionnement du réseau et à sa structuration
	15 membres associatifs - 6 CINE - 5 autres membres actifs - 4 membres associés	Commission Label
	Invités permanents (DREAL, DRJSCS, Rectorat)	Commission Prospective
		- Anime la concertation avec toutes les parties prenantes de l'ENE* en Alsace - Étudie les thèmes de développement de l'ENE

* Éducation à la nature et à l'environnement

Mise en oeuvre du projet par l'équipe salariée



L'équipe salariée et les retraités à l'occasion du repas de Noël



© Ariena

Conseil d'Administration de l'Ariena au 1^{er} avril 2016

Membres de droit

Conseil régional Grand Est	Bernard GERBER
Conseil régional Grand Est	Sylvain MARCELLI
Conseil régional Grand Est	Cléo SCHWEITZER
Conseil régional Grand Est	Catherine ZUBER
Conseil départemental du Bas-Rhin	Marcel BAUER
Conseil départemental du Bas-Rhin	Michèle ESCHLIMANN
Conseil départemental du Bas-Rhin	Yves LE TALLEC
Conseil départemental du Haut-Rhin	Pierre BIHL
Conseil départemental du Haut-Rhin	Michel HABIG
Conseil départemental du Haut-Rhin	Emilie HELDERLÉ
Parc naturel régional des Ballons des Vosges	Marie-Paule GAY / Christine LHEUREUX
Parc naturel régional des Vosges du Nord	Daniel BASTIAN / Jean MATHIA
CÉSER Grand Est	Annick de MONTGOLFIER
CÉSER Grand Est	Dominique STEIGER
Alsace Nature	Anne-Marie SCHAFF (Présidente)

Membres actifs

Collège CINE

Atouts Hautes-Vosges	Patrick FOLTZER
Le Moulin de Lutterbach	Henri JENN / Bernard SIGRIST (Trésorier)
Maison de la nature du Ried et de l'Alsace centrale	Marielle TREMELLAT
Maison de la nature du Sundgau	Daniel DIETMANN
Petite Camargue Alsacienne	Michel SAMSO / Sylvie CHOQUET
Strasbourg Initiation Nature Environnement	Frédéric DECK / Bruno ULRICH

Autres membres actifs

Alter Alsace Energies	Christophe HARTMANN
GEPMA	Christelle BRAND
Les Piverts	Emmanuel POLEWIACK / Joseph ROSSLER
LPO Alsace	Mado WEISSGERBER-SIGEL

Membres associés

AGF	Bernard WINDENBERGER (Secrétaire)
Conservatoire des Sites Alsaciens	Jean EYMANN
PEP Alsace	Fernand VANOBBERGHEN
OCCE 67	Jean-Claude RODRIGUEZ / Dominique KLEIN

Membres invités permanents

DREAL Grand Est	Maryse LUXEREAU
Rectorat de l'Académie de Strasbourg	Emmanuel CLAERR

Invités

DRJSCS Grand Est	Myriam CHAMPEAU
------------------	-----------------

L'équipe permanente de l'Ariena est dédiée à l'animation et à l'accompagnement de son réseau et de ses partenaires. Elle s'appuie sur un ensemble d'expertises spécifiques et complémentaires :

Direction	Elisabeth Lesteven	03 88 58 38 49	direction@ariena.org
Coordination du réseau et des partenariats	Olivier Duquenois	03 88 58 33 86	olivier.duquenois@ariena.org
Animation de dispositifs, conception d'outils et accompagnement pédagogiques	Mathieu Hilaire	03 88 58 38 47	mathieu.hilaire@ariena.org
	Guillaume Simon	03 88 58 38 47	guillaume.simon@ariena.org
Formation professionnelle et continue	Blandine Bidault	03 88 58 38 55	formation@ariena.org
	Fabio Bortolin	03 88 58 38 55	fabio.bortolin@ariena.org
Accompagnement du réseau, vie associative, communication	Céline Langlais	03 88 58 38 56	celine.langlais@ariena.org
Partenariats avec les entreprises et les collectivités, projets transfrontaliers et européens	Hélène Leroy	03 88 58 38 44	helene.leroy@ariena.org
	Diane Bruyas	03 88 58 33 81	diane.bruyas@ariena.org
Comptabilité, gestion	Roselyne Gitter	03 88 58 38 45	comptabilite@ariena.org
	Anita Schweitzer	03 88 58 38 45	anita.schweitzer@ariena.org
Illustration, infographie	Cyril Leroy	03 88 58 38 46	cyril.leroy@ariena.org
Secrétariat, logistique, entretien	Brigitte Zirgel	03 88 58 38 48	brigitte.zirgel@ariena.org
	Maria Vidal		
Education nationale (Professeur relais - DAAC*)	Céline Gutzwiller	03 88 58 38 47	celine.gutzwiller@ac-strasbourg.fr

David Félix (stagiaire en DUT gestion des entreprises et des administrations), ainsi que Dyclan Tarian et Claire Chevrier (volontaires en Service Civique) viennent en appui à l'équipe salariée en 2016.

* Délégation Académique à l'Action Culturelle

partenaires

Ariena

L'Ariena regroupe depuis 1977 les associations, les collectivités (Région Alsace, Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin), les Parcs naturels régionaux, les services de l'Etat (Dreal, Rectorat de l'Académie de Strasbourg, DRJSCS) et des représentants du CÉSER.



Une politique concertée

Cette configuration a permis d'instaurer une politique concertée d'éducation à la nature et à l'environnement entre la Région et les Départements à laquelle sont associés les services de l'Etat.



Des missions régionales

Ce partenariat, unique en France, permet à l'Ariena de développer ses missions qui consistent à :

- Animer, mobiliser et représenter son réseau
- Accompagner les associations, les partenaires et les projets
- Coopérer, s'ouvrir à d'autres et mutualiser
- Sortir, c'est à dire promouvoir une pédagogie en pleine nature
- Former les professionnels
- Innover en s'appuyant sur la capacité d'initiative des associations



Des actions territoriales

Dans le cadre de ces missions, l'Ariena, les associations et les collectivités agissent en partenariat avec un grand nombre de structures publiques ou privées dans l'ensemble des territoires :

- Les communes, communautés de communes, pays, eurodistricts, etc.
- Les établissements publics (Agence de l'Eau Rhin Meuse, Ademe, etc.)
- Les syndicats mixtes (SMICTOM d'Alsace centrale, etc.)
- Les entreprises (Suez, EDF, Weleda, etc.)
- Les fondations (Terra Symbiosis, etc.)
- Les réseaux associatifs (Sara-CPCA, Crajep, Alsace Active, etc.)



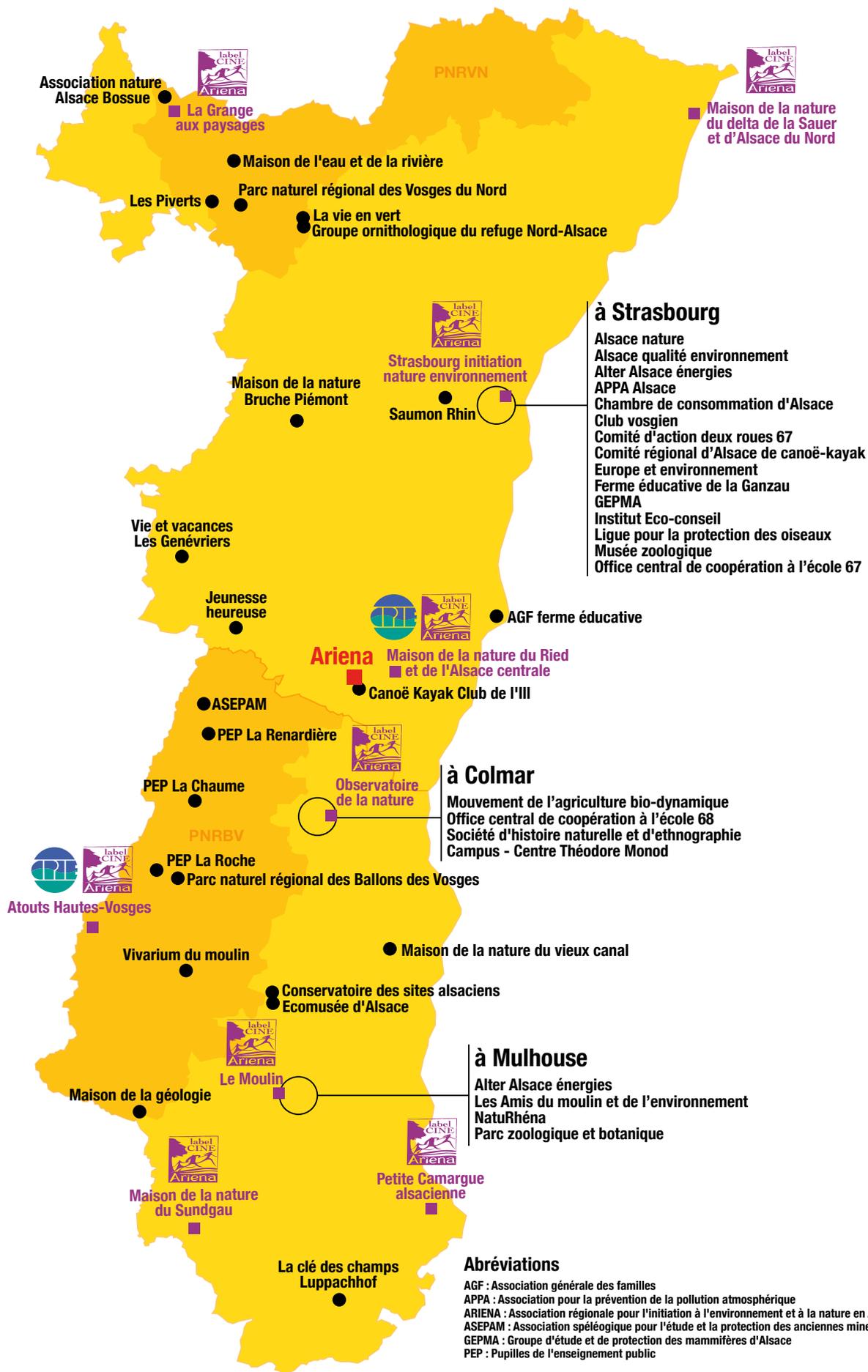
Des publics sensibilisés

Cette organisation a permis de sensibiliser 219 000 personnes en 2015 :

- 147 000 scolaires de la maternelle au lycée (67%),
- 42 000 adultes, sur leur lieu de travail ou pendant leurs loisirs (19%),
- 25 000 enfants et jeunes en dehors de l'école, pendant leurs loisirs (12%)
- 5 000 personnes en formation (2%).

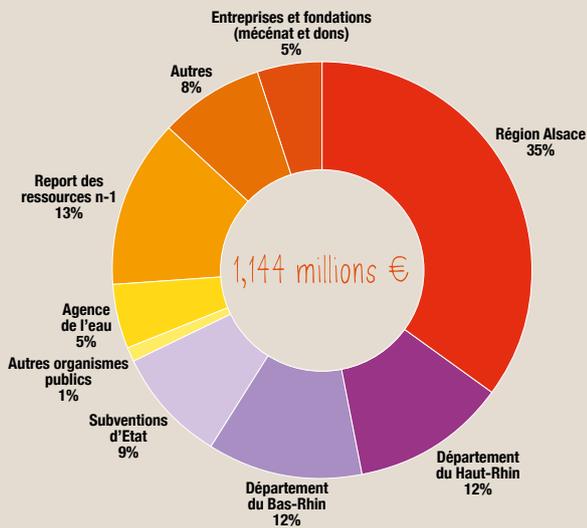


Le réseau Ariena

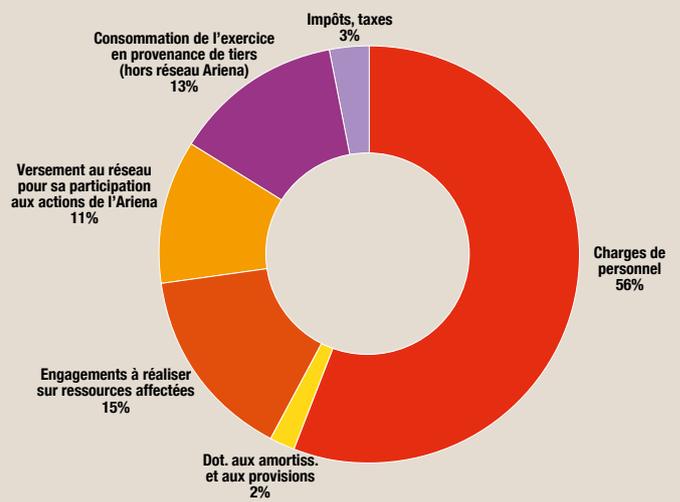


RESSOURCES & domaines d'action

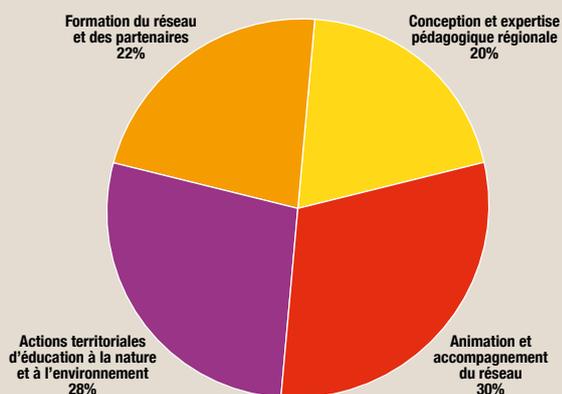
Répartition du budget 2015 de l'Ariena selon les financements



Répartition des charges 2015 selon leur nature



Domaines d'intervention de l'Ariena en 2015 selon le temps consacré



Les collectivités et les services de l'État qui s'engagent depuis près de 40 ans au sein de l'Ariena ont fait le pari de l'efficacité associative régionale.

Ils soutiennent l'Ariena et à travers elle ses missions régionales de tête de réseau, indispensables à une action coordonnée entre associations et collectivités. Citée en exemple dans différents cadres professionnels et dernièrement par le Ministère de la vie associative dans un guide d'usage de la subvention, ce n'est pas uniquement l'Ariena mais l'ensemble de ses membres associatifs et partenaires publics qui sont aujourd'hui à l'honneur. Par leur soutien, la Région, les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et les services de l'État ont mis en place un dispositif d'action concertée qui n'a pas d'équivalent ailleurs en France. A l'heure des efforts publics budgétaires, efforts que les associations partagent depuis déjà plusieurs années, l'action publique qui s'exerce à travers l'Ariena doit rester prioritairement coordonnée et concertée pour préserver son efficacité.

ACTIONS 2015



© Marie-Hélène Bailly-Allena



© Pierre Bichwiller/Ariena

Animier

A la tête d'un réseau composé d'une cinquantaine de structures, l'une des missions de l'Ariena est de favoriser les liens entre ses membres et d'impulser des actions collectives. Elle implique et mobilise son réseau à travers des temps de rencontre et de travail propices à l'émergence d'un "esprit de réseau". Elle l'alerte et l'éclaire sur les sujets d'actualité susceptibles de le concerner et l'aide à s'inscrire dans les nouvelles politiques, nationales ou locales, dès lors qu'elles contribuent à ses objectifs d'éducation à la nature et à l'environnement.

Un rendez-vous annuel incontournable pour les animateurs nature

Les 8^{èmes} rencontres pédagogiques de l'Ariena se sont déroulées les 29 et 30 janvier 2015 au centre de plein air "les Génévriers" à Plaine. Ces rencontres annuelles, qui s'adressent aux animateurs salariés des structures membres de l'Ariena ainsi qu'aux animateurs en formation BPJEPS EEDD à l'Ariena avaient pour thème le rapport entre l'homme et la nature en éducation à l'environnement. Afin de susciter le questionnement chez les animateurs et de leur apporter des éléments d'information et de compréhension sur l'éco-psychologie, plusieurs intervenants ont été sollicités : Corinne Di Trani (Parc zoologique et botanique de Mulhouse), Jean-Claude

Génot (Parc naturel régional des Vosges du Nord), Patrick Guérin et Marie Romanens, spécialisés dans les approches éco-psychologiques. Ces rencontres ont permis à la quarantaine de participants de partager leurs expériences et leurs réflexions sur un thème central en éducation à l'environnement et notamment à propos des actions suivies dans le cadre scolaire. Ces deux jours ont notamment fait émerger le besoin de travailler sur des approches pédagogiques alternatives afin d'intégrer de manière systématique le lien à la nature dans les démarches d'éducation.



© Marie-Hélène Bath/Ariena

Pour en savoir plus
<http://ariena.org/9-emes-rencontres-pedagogiques-ariena/>

Labels CPIE et CINE sur la région Grand Est

122 000
c'est le nombre de personnes
sensibilisées par les 9 CINE
(soit 56% des publics
sensibilisés en 2015).



Au service de la nature et du réseau

Depuis 2011, l'Ariena dispose d'un agrément collectif qui lui permet, ainsi qu'à ses membres, d'accueillir des jeunes dans le cadre du Service Civique. Un nouvel agrément est en cours pour 2016-2017 (chaque agrément est valable deux ans) durant lequel 19 structures membres de l'Ariena devraient accueillir 77 volontaires. Ces derniers sont des jeunes âgés de 18 à 25 ans qui choisissent, pour une période de 6 à 8 mois, de découvrir le monde associatif en apportant leur aide dans le cadre d'une mission précise. En participant à ce dispositif et en proposant des missions en lien avec leurs activités de protection ou de sensibilisation à la nature, l'Ariena et ses membres contribuent à l'insertion personnelle et professionnelle de ces jeunes : ils leur font découvrir leur réalité associative ainsi que les enjeux environnementaux qui les mobilisent. En retour, les volontaires apportent un regard extérieur, un entrain, une curiosité et un enthousiasme qui stimulent les associations dans leur fonctionnement. En 2015, l'Ariena a elle-même accueilli deux volontaires : l'un pendant 8 mois sur les nouveaux outils de travail collaboratif pouvant favoriser le travail en réseau et à distance (ex : partage de fichiers, réunion à distance, etc.) ; l'autre pendant 6 mois pour faire le tour du réseau, prendre des clichés et constituer une photothèque illustrant la diversité des interventions, des publics et des thèmes concernés par les actions de sensibilisation.

50
Depuis 2011,
50 jeunes ont été accueillis
en Service Civique par l'Ariena
et 14 associations membres.

Le label "centre d'initiation à la nature et à l'environnement" (CINE) désigne les associations alsaciennes d'éducation à l'environnement dont le rôle et les équipements sont dédiés à la sensibilisation à la nature et à l'environnement et dont la composition des instances - dans lesquelles siègent des représentants des collectivités locales et territoriales, des associations et des habitants - permet de contribuer aux projets du territoire dans lequel elles sont implantées. Réparties sur l'ensemble de l'Alsace et situées chacune dans une entité naturelle et géographique spécifique, ces neuf "CINE" disposent de bâtiments et emploient des animateurs professionnels pour accueillir tous les types de publics. Créé et attribué par l'Ariena pour une durée de 6 ans, le label CINE encourage chaque association à identifier des axes de travail et d'amélioration, dans des domaines très variés (vie associative, formation des salariés, pédagogie, démarche éco-responsable, évaluation, etc.). En 2015, un bilan à mi-parcours du label CINE a d'ailleurs confirmé le label attribué aux neuf associations concernées. Parmi elles, deux possèdent également un autre label, national : le label "centre permanent d'initiatives pour l'environnement" (CPIE). Sur le territoire de la nouvelle région

Grand Est, au total cinq structures bénéficient du label CPIE, qui est attribué pour dix ans. Au-delà de leur rôle de sensibilisation des publics aux enjeux environnementaux, les CPIE interviennent pour renforcer le pouvoir d'action des habitants et des acteurs en vue d'un développement durable du territoire dans lequel ils sont établis. Les ressemblances entre ces deux labels cousins ont incité l'Ariena et l'Union nationale des CPIE à initier, en 2015, un travail de rapprochement entre eux. Favoriser la convergence technique des deux labels, encourager la coopération pédagogique entre CINE et CPIE sur des dispositifs régionaux ou nationaux et proposer une offre pédagogique coordonnée avec l'ensemble des associations et acteurs publics de la région Grand Est : tels sont les objectifs de ce nouveau partenariat dont les premières étapes concrètes en 2016 permettent la rencontre entre directeurs et leur coopération technique.



Un dispositif régional d'impulsion et de soutien aux projets scolaires



Depuis près de 20 ans, le dispositif "Protéger l'environnement, j'adhère !" (PEJ) permet d'initier et de soutenir des projets d'éducation à la nature et l'environnement dans les établissements scolaires d'Alsace, de la maternelle au lycée. L'objectif est d'inciter les élèves à sortir pour leur donner l'envie d'agir en faveur de l'environnement, grâce au contact direct avec la nature. Par le biais d'un appel à projets, les enseignants peuvent bénéficier des compétences d'animateurs professionnels du réseau Ariena pour monter et réaliser un projet éducatif conduisant à une action concrète et locale pour l'environnement. L'intérêt collectif et partagé des nombreux partenaires qui mettent en commun leur enveloppe budgétaire fonde ce dispositif qui a permis de soutenir 72 projets scolaires pour 1 600 élèves en 2015. Ils ont été accompagnés par 16 structures du réseau Ariena, au cours de 879 heures d'animation. L'Ariena, dans son rôle d'animation de réseau, impulse, mobilise, coordonne le dispositif, met en lien les différents acteurs et valorise les projets.



Pour en savoir plus
<http://pej.ariena.org/>



© Marie-Hélène Bath/Ariena

Accompagner

Dans un contexte de difficultés économiques et de diversification des partenariats publics et privés, l'Ariena accompagne toute l'année les membres de son réseau sur les enjeux associatifs et publics : conduite de partenariats, gestion financière, pérennisation des activités et des emplois, mutualisation de moyens techniques et pédagogiques, développement de projets locaux, animation de territoire, communication, formation, etc.

Un appel à projets régional
cité en exemple par le Ministère



L'appel à projets régional d'éducation à la nature et à l'environnement des trois grandes collectivités (Région, Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin), en lien avec la DREAL Alsace, constitue depuis plus de 20 ans un "Programme annuel de projets" unique en France, proposé par les associations et animé par l'Ariena. L'édition 2016 a ainsi permis de regrouper 92 projets provenant d'une trentaine d'associations membres de l'Ariena. L'instruction par les collectivités est coordonnée et éclairée par un appui technique de l'Ariena. L'effet levier est considérable : 1 euro attribué par l'une des trois collectivités en génère 8 à 12 au profit d'actions inscrites

dans les objectifs de cette même collectivité. « C'est un exemple concret d'une action publique co-construite entre associations et pouvoirs publics locaux à travers la gestion concertée d'un dispositif. (...) L'initiative associative est préservée voire même confortée grâce aux conseils et à l'accompagnement prodigués (par l'association régionale). » Extrait du "Guide d'usage de la subvention" publié en mars 2016 par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, qui présente l'appel à projets animé par l'Ariena pour le compte des collectivités territoriales dans le chapitre "Bonnes pratiques partenariales".

Pour en savoir plus

<http://www.associations.gouv.fr/10897-publication-du-guide-d-usage-de-la.html>

Pilotage budgétaire et évolutions économiques

Les difficultés économiques et les évolutions publiques ont conduit les associations d'éducation à la nature et à l'environnement à diversifier ces dernières années leurs partenariats publics et privés. Aujourd'hui, elles ont à gérer annuellement un grand nombre de partenaires qui participent financièrement et techniquement au développement de leurs projets associatifs. Leur modèle économique a ainsi évolué et les pratiques de gestion se sont renforcées, nécessitant le développement de compétences de pilotage financier et budgétaire, mais générant aussi des charges administratives croissantes pour les directions.

L'Ariena accompagne ses membres sur ces enjeux par des développements comptables analytiques, des travaux sur les coûts d'activités et sur les prévisionnels budgétaires analytiques.

L'objectif est aujourd'hui de consolider la démarche collective et de s'adapter aux évolutions territoriales engagées par les réformes (loi NOTRe, etc.) : création d'un poste mutualisé d'appui comptable et budgétaire, développement de pratiques d'analyse et d'argumentation budgétaire, adaptation des outils de pilotage financier aux petites associations, etc.



© Mairie-Hélène Bath/Ariena

1 = 10

Effet levier : 1 euro attribué par l'une des 3 collectivités dans le cadre de la politique concertée génère 10 euros d'actions de sensibilisation en faveur de la nature.

Associations, communes, intercommunalités : les partenariats territoriaux du réseau Ariena

Les interventions des associations du réseau Ariena participent concrètement aux orientations publiques locales. Avec le soutien de l'Ariena et de la politique régionale concertée d'éducation à la nature et à l'environnement* établie entre la Région et les Départements, les associations ont développé une expertise forte dans l'appui aux communes et aux intercommunalités pour le développement de projets en faveur de leur territoire. Ces projets concernent et abordent des enjeux complexes et techniques tels que la préservation de la biodiversité, le développement durable, la problématique de l'alimentation dans les cadres scolaires et périscolaires, les nouveaux rythmes éducatifs, etc. Des partenariats conventionnés sur plusieurs années entre les associations et les communes et les communautés de communes ont vu le jour, dont les plus-values sont nombreuses :

- Ces partenariats répondent aux objectifs publics des collectivités,
- Ils démultiplient concrètement l'action

publique locale en associant les partenaires des territoires concernés,

- Ils mobilisent des expertises professionnelles et bénévoles et des moyens pédagogiques adaptés (aménagement pédagogiques, animateurs professionnels, outils pédagogiques, etc.),
- Ils sont labellisés et reconnus aux niveaux régional et départemental,
- Ils sont évalués par tous les partenaires et porteurs d'innovation locale.

A l'heure des regroupements entre intercommunalités et entre communes, ces partenariats pourraient être impactés. Comment assurer la continuité de l'action publique à l'échelon local si ces partenariats entre associations et collectivités locales étaient remis en question ? Les orientations départementales et régionales doivent prendre en compte cette transition qui s'opère à l'échelon local.



© Mairie-Hélène Bath/Ariena

* Voir page 8



© Marie-Hélène Bath/Ariena

COOPérer

Convaincue que l'éducation à l'environnement est l'affaire de tous et qu'elle doit être encore plus largement développée et relayée, l'Ariena initie et participe à des actions visant à mobiliser les acteurs qui souhaitent agir ou contribuer à la sensibilisation des publics. En favorisant la rencontre et les liens avec ces acteurs, elle mise sur l'ouverture et la confrontation des idées pour aboutir à une véritable mutualisation, clé d'un partenariat réussi et d'un impact de sensibilisation réel.

Quartier libre pour la nature

La DREAL et l'Ariena ont initié en 2014 un dispositif intitulé "Quartier libre pour la nature" ayant pour objet de développer des projets de sensibilisation auprès des publics habitant les quartiers dit "sensibles", grâce à un appel à projets réunissant de nombreux partenaires (DREAL, Sous-Préfecture du Bas-Rhin et Haut-Rhin, DDSC 67, Agglomérations strasbourgeoise et mulhousienne, etc.). En 2014, 6 projets ont été soutenus dans ce cadre. En 2015, 6 nouveaux projets (sur 8 nouveaux candidats) et un projet déjà engagé en 2014 ont été subventionnés.

Ce sont ainsi 12 projets, co-construits par des associations d'éducation à la nature et à l'environnement et des associations implantées dans les quartiers (des centres socio-culturels principalement), qui ont été

développés au cours des deux dernières années grâce à ce nouveau dispositif. Au-delà des financements accordés et de l'appui technique de l'Ariena dans le montage des projets, le dispositif a permis à l'ensemble des porteurs de projet de se rencontrer le 19 novembre 2015, au cours d'un forum pédagogique. A cette occasion, les associations ont pu présenter les actions réalisées et échanger sur leurs expériences respectives et les problématiques spécifiques rencontrées lors de ces projets. "Quartier libre pour la nature" ayant reçu l'appui du Ministère de l'Environnement, l'année 2016 permettra un élargissement progressif de ce dispositif au territoire Grand Est, dans le cadre des coopérations que l'Ariena a engagées avec les associations et réseaux de ce nouveau territoire.



© Hélène Leroy/Ariena

QUARTIER LIBRE
pour la nature

Région Grand Est : un nouvel espace de coopération en construction

L'année 2015 a été placée sous le signe des premiers rapprochements et démarches vers les autres acteurs associatifs d'éducation à l'environnement du nouveau territoire que constitue désormais la région Grand Est. Plusieurs rencontres ont eu lieu entre l'Ariena et les réseaux associatifs lorrains et champenois-ardennais (GRAINE Lorraine et le Collectif Régional d'EEDD en Champagne-Ardenne) afin d'initier un état des lieux des actions conduites par les associations sur ce territoire élargi en matière de sensibilisation.

En parallèle, d'autres temps de travail et d'échanges avec l'Union Nationale des CPIE ont permis de percevoir l'intérêt d'une démarche de convergence entre les labels CPIE et CINE d'une part et les dispositifs pédagogiques développés par les uns et les autres, d'autre part. Ces démarches

trouveront une première concrétisation en 2016 à travers la signature d'un partenariat entre l'Ariena et l'UNCPIE au cours de l'assemblée générale de l'Ariena.

L'enjeu de ces travaux de rapprochement est important car il doit favoriser la prise en compte de l'éducation à la nature et à l'environnement sur le territoire de la nouvelle région. En lien avec l'ensemble des partenaires publics, ces travaux ont pour ambition de contribuer à la définition des orientations publiques régionales, ceci pour mettre en cohérence l'action associative et l'action publique dans les domaines suivants :

- l'éducation à la nature et à l'environnement,
- la sensibilisation de tous les publics aux grands enjeux du développement durable et du changement climatique,
- la formation professionnelle,

• un développement local respectueux des équilibres environnementaux et sociaux des territoires.

Le chantier est de taille et nécessitera une phase de transition pour permettre une réorganisation de nos partenariats en matière d'éducation à l'environnement. C'est la raison pour laquelle les associations souhaitent que leur action soit aujourd'hui consolidée par les collectivités et les services de l'État, ceci afin d'assurer une continuité efficace des programmes engagés sur les territoires de Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace.

Animateurs et projets sans frontières

Dans la continuité du projet européen "Une nature, deux langues, un réseau" qu'elle a mené de 2010 à 2013, l'Ariena a engagé un nouveau dispositif visant à animer des projets scolaires transfrontaliers sur le périmètre de l'Eurodistrict Région Freiburg / Centre et Sud Alsace. Grâce à l'appui de l'Eurodistrict et avec le soutien financier de différentes collectivités locales du secteur (communes, Groupements Locaux de Coopération Transfrontalière, Landkreis, etc.), 7 binômes de classes françaises et allemandes participent depuis l'automne 2015 à des projets scolaires transfrontaliers sur le thème du sol, élaborés par des animateurs nature français (Maison de la nature du Vieux Canal et Petite Camargue alsacienne) et allemands (Ökologiestation Lahr et TRUZ), avec l'appui de l'Ariena.

Afin de garantir la professionnalisation des animateurs menant des projets scolaires transfrontaliers, l'Ariena a proposé aux animateurs du réseau Ariena récemment arrivés ou nouvellement impliqués dans ces projets une formation spécifique. Alliant des observations d'animations transfrontalières menées par une animatrice expérimentée et un temps de formation théorique et de mise en pratique le 9 novembre 2015 à l'Ökologiestation de Lahr, cette formation leur a permis d'acquérir le bagage minimal nécessaire à la mise en oeuvre de ces projets complexes car interculturels et comportant des enjeux d'apprentissage de la langue.

90

interventions se sont déroulées dans une langue étrangère auxquelles ont pris part 1 500 personnes.



© Maison de la nature du vieux canal



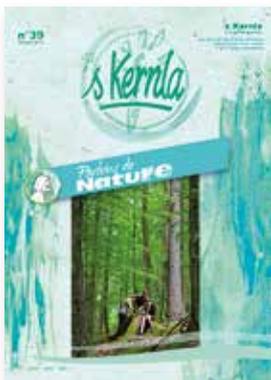


© Pierre Bichwiller/Ariena

Sortir

L'Ariena revendique l'importance du mot "nature" et assume sa mission "d'éducation à la nature et à l'environnement". Dans sa charte d'adhésion et de participation est énoncé ce principe qui fonde l'action de « L'Ariena et de son réseau (qui) proposent une éducation à, pour et par l'environnement. La nature est à la fois support éducatif et source d'épanouissement. » Dans un contexte réglementaire et sociétal qui limite de plus en plus les sorties avec des publics dans la nature, l'Ariena se mobilise pour permettre l'accès, pour tous, à l'éducation dehors. Quand le verbe "sortir" devient un slogan...

's Kernla : un grand numéro sur la place de la nature dans les actions éducatives



Publié en novembre 2015, le 39^{ème} numéro du journal 's Kernla aborde comme thème central la question de "la place de la nature dans nos actions éducatives". A travers différents témoignages en lien avec des projets réalisés, il souhaite inciter les acteurs de l'éducation - animateurs d'éducation à la nature et à l'environnement mais également enseignants de l'Education nationale - à renforcer la mise en relation directe du public avec la nature. Ce numéro aborde la question du contact avec la nature et son rôle dans l'action éducative, en s'appuyant sur la circulaire de l'Education Nationale ainsi que sur le témoignage de praticiens.

Il souhaite rappeler l'importance de sortir dans la nature avec les groupes et l'impact de ce contact sur les publics.

En 2015, "la petite graine" fête également son 20^{ème} anniversaire. L'Ariena est fière de son journal qui a poussé et grandi avec elle au cours de toutes ces années. Mais, à l'heure d'Internet et des nouveaux modes de communication, elle s'interroge sur le format de son journal.

Pour découvrir ce numéro du 's Kernla
<http://ariena.org/wp-content/uploads/2015/11/kernla39-cal.pdf>



Biodiversité : les entreprises s'engagent aux côtés des associations pour leur territoire !

Engager localement des entreprises sur leur territoire dans des projets en faveur de la biodiversité, c'est possible !

Loin d'être opposés, les enjeux de développement économique des territoires et de préservation de la biodiversité locale sont conciliables et compatibles, comme le montrent les projets partenariaux innovants menés en Alsace par l'Ariena et son réseau associatif avec des entreprises, alliant l'éducation des citoyens et des réalisations concrètes pour la biodiversité.

Forte de dix ans d'expérimentation avec de nombreuses entreprises, l'Ariena a lancé en 2015 en partenariat avec la Région Alsace, la DREAL Alsace et la CCI de Région Alsace un dispositif ayant pour objet d'engager plus d'entreprises dans ces projets qui font sortir les salariés des murs de leur entreprises, et qui ouvrent l'entreprise sur son territoire, établissant ainsi un lien nouveau avec la nature et avec les habitants. A l'image des projets développés depuis 2010 avec Sojinal, Sharp ou Weleda, les partenariats entre les associations d'éducation à la nature et à l'environnement et

les entreprises peuvent contribuer à de multiples actions générant des plus-values sociétales immédiates et visibles : l'éducation des jeunes, la sensibilisation des habitants, mais aussi la connaissance de la biodiversité, la restauration de corridors écologiques par l'action foncière, etc. Nombreuses sont les possibilités qui s'ouvrent aux entreprises à travers le partenariat associatif pour agir non seulement en cohérence avec leur action environnementale interne, mais également avec l'action publique en faveur de la biodiversité (la "Trame verte et bleue", le Schéma Régional de Cohérence Écologique, etc.) et d'investir ainsi dans un bien commun : le capital écologique.

2 100

salariés d'entreprises, agents de collectivités et élus ont participé à des actions de sensibilisation en 2015.

Former les enseignants pour leur donner envie de sortir

Proposer aux enseignants des apports techniques et pédagogiques sur des thématiques nature environnement, leur faire découvrir les structures d'éducation à l'environnement du réseau Ariena et les encourager à développer des projets de sensibilisation à la nature avec leurs élèves : tels sont les objectifs des Mercredis du Patrimoine. Organisé par l'Ariena avec le soutien du Département du Haut-Rhin et en partenariat avec le réseau Canopée de l'Académie de Strasbourg et le Parc Naturel des Ballons des Vosges, un programme de quatre sorties d'une demi-journée a été proposé en 2015 sur la thématique des grands prédateurs. Malgré un format raccourci suite à la réforme des rythmes scolaires, 61 enseignants ont participé à ces mercredis après-midi et montré un réel enthousiasme pour ces temps d'animation, tel que le montre leurs retours collectés grâce à un questionnaire d'évaluation en ligne. Un encouragement réel pour cette formule qui fête sa dixième année d'existence.

les mercredis du patrimoine



© Marie-Hélène Bath/Ariena

La nature, support éducatif et source d'épanouissement



Animateur nature, c'est un métier ! Celui qui le pratique doit le faire évoluer et l'enrichir au fil des interventions mais aussi surtout au contact de la nature. Car c'est là que réside sa force et ses fondements. Terrain d'apprentissage, lieu d'éveil sensoriel, imaginaire, espace de liberté et de confrontation, jardin permettant de donner sens aux apprentissages scolaires et de les confronter à des situations concrètes, lieu de réflexion, source d'inspiration et d'interrogation, la nature offre à tous ceux qui la vivent des clés de lecture et une humilité permettant de mieux appréhender la complexité du monde. La récente circulaire de l'Éducation Nationale datée du 5 février 2015 va dans ce sens et encourage l'accès et les sorties dans la nature.

L'Ariena, dans la formation professionnelle d'animateur nature qu'elle organise, propose à chaque stagiaire en formation de

vivre des temps forts dans la nature. Il est en effet indispensable de participer à de telles expériences pour mieux appréhender et comprendre la nature, la saisir et ressentir des émotions pour pouvoir ensuite mieux transmettre et partager.

En 2015, l'Ariena a formé deux groupes d'animateurs (15 et 10 stagiaires) dans le cadre du BPJEPS EEDD (diplôme professionnel de l'animation de niveau Bac), sur une durée de 15 mois. En parallèle, 20 stagiaires en cursus BAPAAT (diplôme d'assistant animateur de niveau CAP/BEP) ont bénéficié de 16 jours de formation dans le cadre du support technique "activités de découverte de la nature et de l'environnement".

5 900

interventions se sont déroulées en extérieur en 2015.

© Marie-Hélène Bath/Ariena





© Ariena

Former

Pour permettre aux professionnels de l'animation nature, débutants ou expérimentés, de rester curieux, d'adapter en permanence leurs messages et leurs interventions aux évolutions de la société et aux problématiques environnementales émergentes, la formation est incontournable. En tant qu'organisme de formation professionnelle, l'Ariena, avec l'aide de son réseau, s'efforce de proposer des formations qui favorisent cette ouverture d'esprit et permettent de s'interroger sur sa pratique, de mutualiser, de croiser les regards et de progresser dans son métier. Elle organise également des formations spécifiques pour ses partenaires et notamment les collectivités, les enseignants, etc.



cahier d'ariena : le couteau suisse des enseignants

L'Ariena a engagé, depuis la fin 2014, des sessions de formation à destination des enseignants du primaire pour mieux les accompagner dans l'utilisation de ses cahiers, en particulier les numéros 13 et 14 : "L'appel de la forêt" et "La face cachée du sol". Ces temps de formation, d'une durée de 2 à 3 heures, proposent une alternance salle/terrain et sont organisés en lien avec les Inspections de l'Éducation Nationale et les conseillers pédagogiques en sciences. L'objectif est de renforcer l'utilisation et l'appropriation des cahiers d'ariena par les enseignants de cycle 3, de faire du lien entre les conseillers pédagogiques

en sciences, les structures membres de l'Ariena et les enseignants, de former ces derniers à un thème lié aux sciences et à l'éducation au développement durable, de les informer sur les évolutions techniques apportées aux derniers cahiers d'Ariena (interface web interactive) et d'appréhender chaque thème de manière concrète en intégrant des phases de terrain. En 2014, 34 enseignants avaient participé à quatre séances. Ils étaient 112 participants en 2015, dans cinq séances organisées dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.

465

enseignants ont été formés en 2015 par le réseau Ariena.

Mangeons sain, jetons moins : tout un programme (pédagogique) !

Depuis 2013, l'Ariena, la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale, Strasbourg Initiation Nature Environnement (SINE) et le Département du Bas-Rhin développent ensemble un projet d'accompagnement technique et pédagogique des collèges en vue de la réduction du gaspillage alimentaire et de la sensibilisation des élèves à une alimentation saine.

Ce programme pédagogique comporte deux volets : un cycle de formation des cuisiniers et des gestionnaires ainsi qu'un programme d'accompagnement pédagogique des établissements scolaires. Cette action est réalisée en partenariat avec le SMICTOM d'Alsace Centrale et l'Eurométropole de Strasbourg.

14 000
personnes sensibilisées sur la
thématique de l'alimentation en 2015.

En 2015, l'Ariena a coordonné avec la Maison de la Nature du Ried, l'association SINE et la Grange aux Paysages, la mise en place des projets d'accompagnement des établissements scolaires de Châteinois, Dambach la Ville, Strasbourg-Cronenbourg, La Wantzenau, Drulingen et Diemeringen pour la première phase de l'accompagnement et ceux de Heiligenstein et Labroque pour la deuxième phase du projet. En 2016, les nouveaux établissements scolaires engagés sont ceux de Schirmerck, Achenheim, Hoerd et Truchtersheim.

Plusieurs sessions de formation à destination des cuisiniers et gestionnaires d'établissements scolaires ont été organisées en 2015, ainsi qu'une journée de rencontre et d'échanges entre tous les gestionnaires et les cuisiniers des établissements scolaires engagés depuis 2013 dans ce programme pédagogique.



© Ariena



© Marie-Hélène Bath/Ariena

La nappe phréatique du Rhin supérieur : un groupe de 25 animateurs formés et répartis sur toute l'Alsace

L'objectif de préserver et d'améliorer la qualité des eaux souterraines du Rhin supérieur - qui alimentent 80% des besoins en eau potable d'Alsace - est prioritaire depuis le début des années 1990. Il nécessite de mettre en oeuvre des actions de terrain ambitieuses, à la mesure de l'engagement attendu de la part de tous : acteurs du monde agricole, gestionnaires d'espace, collectivités, industriels, artisans, aménageurs, mais aussi particuliers.

Dans cette optique, l'Ariena coordonne depuis 2007 le programme pédagogique "la nappe phréatique du Rhin supérieur", soutenu par la Région Alsace et l'Agence de l'eau Rhin Meuse. En s'appuyant sur une exposition itinérante et des animations pédagogiques, ce programme a d'ores et déjà permis de sensibiliser un large public, au premier rang duquel figurent 2 000 élus et agents de plus de 180 communes alsaciennes, qui plébiscitent une exposition didactique et des animations qui créent un dialogue constructif entre acteurs locaux et habitants.

Pour parvenir à ces résultats, ce sont 25 animateurs nature provenant de 10 associations du réseau Ariena qui sont spécifiquement et régulièrement formés par l'Ariena, pour pouvoir assurer des animations de qualité, adaptées à chaque public et chaque contexte local.

A l'image des années précédentes, différents types de formation ont été organisés en 2015 :

- Quatre sessions de formation in situ ont permis à 13 animateurs nature de s'approprier ou de se réapproprier le cheminement pédagogique de l'exposition et d'échanger sur leurs expériences d'animation, avant de rencontrer leurs publics sur les secteurs d'Obernai, de Benfeld de Mothern et de Schiltigheim.

- Une formation d'approfondissement, durant laquelle sont intervenues la Fredon Alsace, l'Aprona et l'Agence régionale de santé, a proposé aux 25 animateurs nature d'enrichir leurs connaissances sur les démarches zéro pesticide et la distinction "commune nature", le fonctionnement d'un comité de pilotage d'une aire d'alimentation de captage d'eau potable, ainsi que les règles et mesures de potabilité de l'eau. En complément de ces temps de formation, l'Ariena réalise également une veille documentaire sur les thématiques de l'exposition et l'actualité en la matière. Elle met à la disposition des animateurs les informations importantes et les documents de référence utiles qu'elle collecte, grâce à un dossier accessible en ligne et régulièrement mis à jour.

28 600
personnes sensibilisées en 2015
sur le thème de l'eau (en tant que
milieu naturel ou ressource).



© Marie-Hélène Bath/Ariena

innover

Les associations sont les vecteurs trop méconnus de l'innovation sociale, économique et culturelle. Créatrices chaque année de nombreux projets nouveaux dans les territoires, les associations membres de l'Ariena tissent des liens étroits avec une grande diversité d'acteurs locaux : établissements scolaires, accueils et centres de loisirs, collectivités locales, associations, entreprises, etc. L'enjeu actuel du réseau Ariena est de maintenir et renouveler cette capacité d'initiative et d'innovation utile à la nature, à l'environnement et aux territoires.

Accompagner le réseau associatif dans le montage de projets européens

De 2010 à 2013, l'Ariena a coordonné en partenariat avec l'Oekologiestation Lahr le projet Interreg "Une nature, deux langues, un réseau", aboutissant à la constitution d'un réseau transfrontalier d'éducation à la nature et à l'environnement sur l'espace du Rhin supérieur.

Grâce à ce projet, les animateurs nature français et allemands ont appris à se connaître, à échanger sur leur travail pédagogique, à se former au travail inter-culturel et bilingue, et à développer des projets transfrontaliers qui perdurent aujourd'hui (projets scolaires, échanges pédagogiques, formations, etc).

Pour l'Ariena, cette expérience est venue compléter un historique déjà jalonné de plusieurs projets européens (Life, FSE, etc.). Elle en retire une expertise forte quant au montage et au suivi de ces projets, qui impliquent des compétences bien spécifiques.

Souhaitant capitaliser cette expertise, l'Ariena a réalisé en 2015 un inventaire des principaux fonds européens 2014-2020 qui pourraient permettre de renforcer l'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace : les programmes Feader, FSE ou Erasmus +, ont fait l'objet d'investigations approfondies.

Ce travail débouchera en 2016 sur deux actions de l'Ariena : le montage et la coordination de nouveaux projets régionaux inscrits dans ces cadres européens pour et avec son réseau, et l'accompagnement des associations souhaitant monter leurs propres projets européens.



La DDmarche : accompagner les collectivités locales vers un plan d'actions pour un territoire durable

Par essence, les associations dédiées à l'éducation à l'environnement ont pour mission d'agir sur leur territoire avec les acteurs locaux pour une prise en compte de la nature, de l'environnement et des enjeux du développement durable. Au-delà de la sensibilisation des jeunes publics, les actions menées par les associations s'impriment étroitement dans les projets territoriaux des acteurs locaux, en particulier les collectivités locales (communes, communautés de communes, etc.). Dans le cadre du groupe de travail "publics adultes" constitué depuis 2011, l'Ariena a initié en 2015 - en partenariat avec la Maison de la nature du Ried et de l'Alsace centrale - un transfert d'expérience, pour permettre au réseau Ariena de s'approprier une méthodologie nationale d'accompagnement des communautés de communes dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'un projet de développement durable pour leur territoire. Appelée "DDmarche", cette méthodologie développée par l'UNCPiE*, a été initiée en 2012 et mise en oeuvre depuis par la Maison de la nature du Ried et de l'Alsace centrale avec la Communauté de communes de Villé. Dans un contexte associatif et territorial en pleine évolution, les CINE et les Maisons de

la nature ont toute légitimité à accompagner les territoires au service de projets favorisant le "mieux vivre ensemble" et à jouer un rôle dans la mobilisation des acteurs (collectivités, entreprises, associations, bénévoles, groupes de citoyens) pour une prise en compte des enjeux du développement durable dans leurs pratiques. C'est tout l'enjeu de l'appropriation de cette démarche souhaitée par l'Ariena et qui s'est concrétisé en 2015 par deux temps de travail :

- une formation a réuni le 27 janvier 2015 treize participants provenant de huit associations membres de l'Ariena,
- un premier transfert d'expérience a démarré en 2015 et se poursuit en 2016 entre la Maison de la nature du Ried et de l'Alsace centrale et celle du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord, sur le secteur de la Basse Zorn où la Communauté de communes est entrée depuis 2014 dans une DDmarche, accompagnée des deux associations.

A compter de 2016, cette démarche fera l'objet d'une expérimentation régionale de coopération entre les CPIE et les CINE sur la région Grand Est, dans le cadre du rapprochement entre l'UNCPiE et l'Ariena.



© Hélène Leroy/Ariena



© Magali Savio/MN du Delta de la Sauer

L'expérimentation au cœur du cahier

Le parti pris du cahier d'Ariena n°14 "la face cachée du sol" se distingue des précédents numéros car il s'appuie sur une démarche d'expérimentation. Pour comprendre comment se forme un sol, comment réagissent les cloportes face à la lumière, comment agissent les décomposeurs, pour percevoir le travail des lombrics et bien d'autres aspects de la vie complexe du sol, des expériences, appelées "manip's", sont proposées au fil du cahier.

Simple et concrètes, ces "manip's" permettent d'illustrer des phénomènes qui, au fur et à mesure des pages, favorisent l'observation par les élèves et leur compréhension approfondie du thème tout en leur demandant d'argumenter les conclusions auxquelles ils aboutissent. Ce choix pédagogique est aussi un premier pas vers la démarche scientifique, démarche qui permet aux enfants de développer leur sens critique, leur capacité d'analyse et qui ouvre à une curiosité naturaliste.

Enfin, il s'agit également d'encourager les enseignants et les élèves à mettre les mains dans la terre, à être en contact avec les éléments, le vivant, pour enrichir par le corps et par les sens ce que les expériences auront mis en lumière de façon rationnelle.

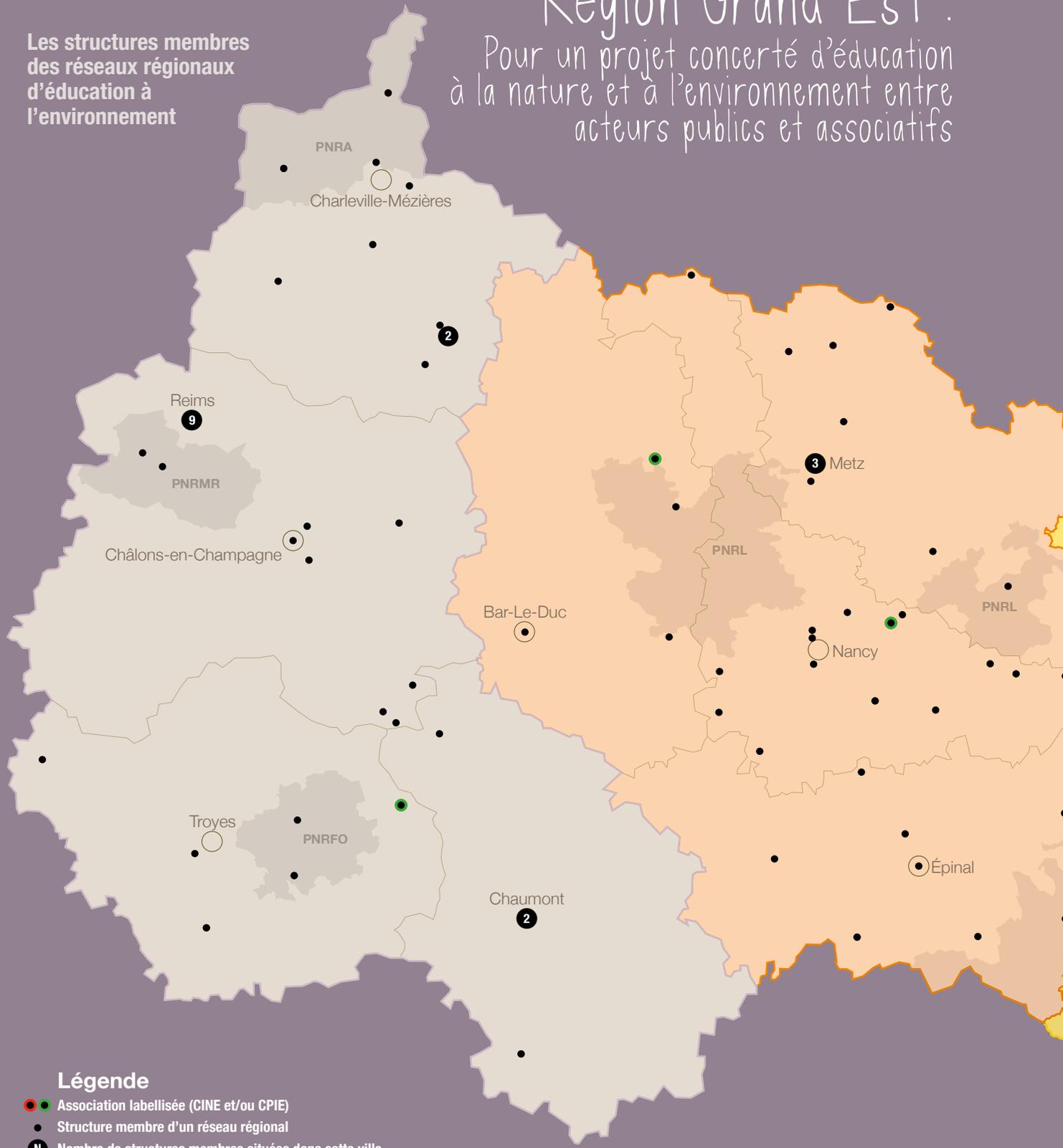
Pour découvrir le cahier et le guide de l'enseignant
<http://ariena.org/project/cahier-dariena-n14-la-face-cachee-du-sol/>

* Union Nationale des Centres Permanents d'Initiative pour l'Environnement (cpipe.fr)

ENJEUX & perspectives

Région Grand Est :
Pour un projet concerté d'éducation
à la nature et à l'environnement entre
acteurs publics et associatifs

Les structures membres
des réseaux régionaux
d'éducation à
l'environnement



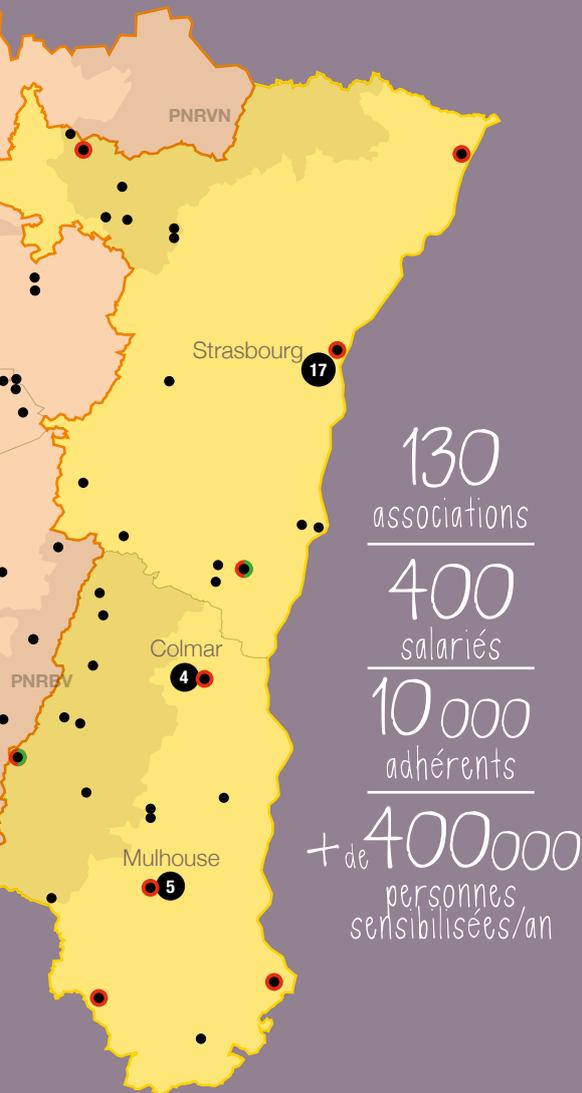
Ils sont engagés collectivement en faveur de l'éducation à la nature et à l'environnement

- Les réseaux, les associations régionales et les associations locales d'éducation à l'environnement
- Les partenaires publics des associations : Région, Départements, Services de l'État (Environnement, Éducation Nationale, Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale), Parcs Naturels Régionaux, Agence de l'eau Rhin-Meuse, Agglomérations, Communes et intercommunalités, Syndicats mixtes, etc.

Une démarche inter-associative a été initiée en 2015 entre les réseaux et les associations régionales qui oeuvrent pour l'éducation à la nature et à l'environnement. Les premières étapes ont permis d'engager d'une part, un état des lieux et d'autre part, un rapprochement des associations labellisées (CINE et CPIE), en partenariat avec l'UNCPIE.

Les travaux de 2016 et 2017 devront permettre de faire émerger :

- un projet inter-associatif cohérent sur l'ensemble de ce grand territoire dans le but de faciliter les synergies entre tous ces acteurs de terrain et leurs partenaires,
- un rapprochement technique de nos dispositifs pédagogiques respectifs sur les grands enjeux éducatifs et environnementaux de la région (biodiversité, eau, alimentation, déchets, accompagnement des territoires, développement durable, etc.)
- une contribution concrète à l'élaboration d'une politique publique régionale d'éducation à la nature et à l'environnement.



Quelles contributions associatives sur la Région Grand Est ?

- **Participer à l'émergence d'une politique publique régionale et concertée d'éducation à la nature et à l'environnement, ouverte sur l'ensemble des territoires et s'appuyant sur une synergie entre acteurs publics et associatifs :**

- définir un cadre et des objectifs d'action publique et associative coordonnés pour la nouvelle région : des objectifs partagés vers les territoires locaux, les publics et les grands enjeux naturels et environnementaux
- mobiliser tous les acteurs et partenaires de l'éducation à la nature et à l'environnement et au développement durable : les collectivités, les services de l'Etat, les associations, les habitants des territoires, les entreprises partenaires, etc.
- affirmer la pratique du partenariat : les associations sont des partenaires conventionnés et non des prestataires de la collectivité, elles démultiplient ainsi l'action publique par leur mission d'intérêt général ; le partenariat favorise les co-financements publics et privés, garantit un strict contrôle de l'utilisation des deniers publics et permet de valoriser les contributions associatives bénévoles.

- **S'appuyer sur l'action collective des associations et des réseaux associatifs dans le champ environnemental en vue de garantir et développer :**

- l'accompagnement de tous les territoires et publics de la région Grand Est,
- la valorisation d'un réseau de ressources humaines, pédagogiques et d'équipements dédiés à l'éducation à la nature et à l'environnement et au développement durable,
- des dispositifs pédagogiques mutualisables et transférables sur la région Grand Est,
- la formation professionnelle des jeunes et moins jeunes,
- l'action et la coopération transfrontalière,
- l'action scolaire et périscolaire,
- les projets d'intérêt général avec les collectivités et les entreprises,
- l'innovation et l'expertise locale,
- le suivi et l'évaluation de l'action territoriale (tableaux de bord d'activité, etc.).



**Association régionale
pour l'initiation à l'environnement
et à la nature en Alsace**

🏠 6 route de Bergheim
67600 Sélestat

☎ 03 88 58 38 48

✉ info@ariena.org

🌐 ariena.org

📘 Ariena Alsace